

Logement



Portrait intercommunal

CC du Doubs Baumois



septembre 2019

Agence de Développement et
d'Urbanisme du Pays de Montbéliard
8, avenue des Alliés - BP98407
25208 Montbéliard Cedex
www.adu-montbeliard.fr



Parc de logements



7915

logements sur l'intercommunalité

Définitions

Un logement est un local utilisé pour l'habitation :

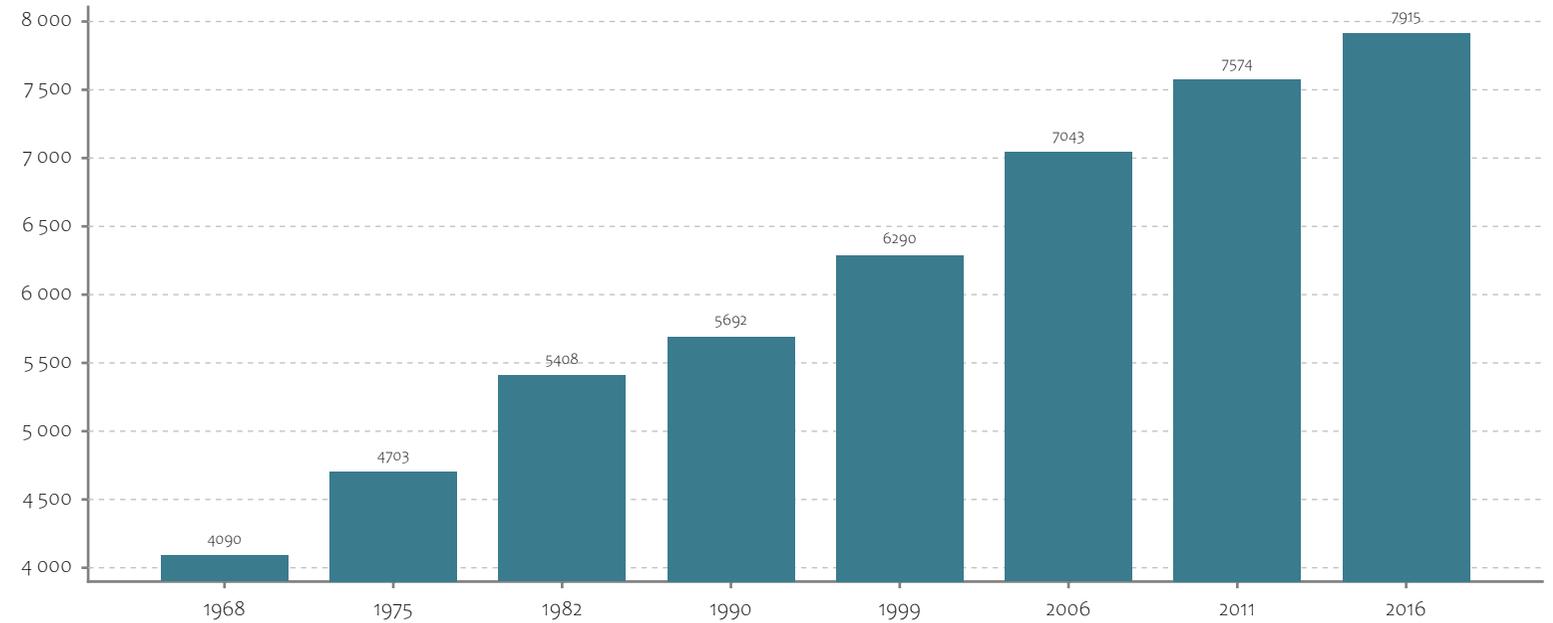
- séparé, c'est à dire complètement fermé par des murs et cloisons, sans communication avec un autre local si ce n'est par les parties communes de l'immeuble (couloir, escalier, etc.),
- indépendant, à savoir ayant une entrée d'où l'on a directement accès sur l'extérieur ou les parties communes de l'immeuble, sans devoir traverser un autre local.

Les habitations mobiles et les locaux utilisés pour l'habitation au sein des communautés (maison de retraite, foyers, communautés religieuses, etc.) ne sont pas considérés comme des logements.

Le taux de variation annuel moyen permet de calculer le taux d'évolution moyen sur une durée de n périodes.

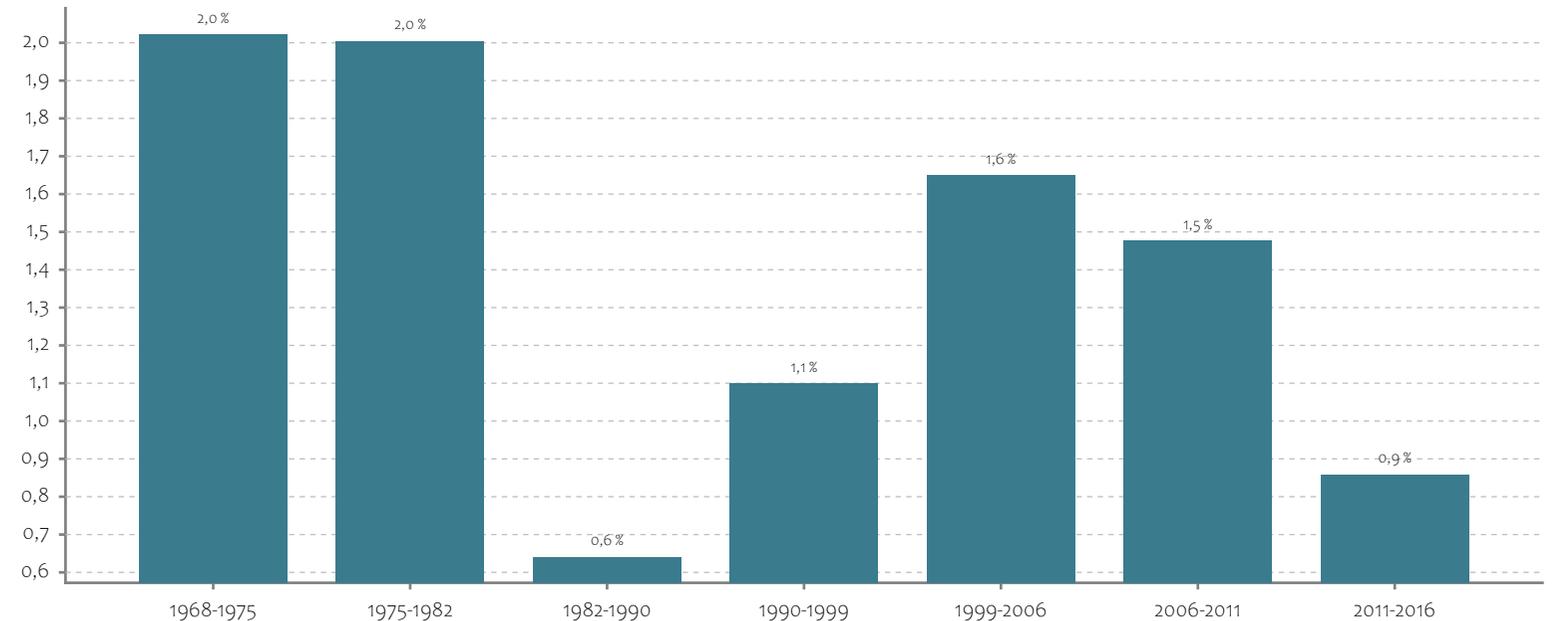
Ainsi un taux de variation annuel moyen de 5 % entre 1982 et 1990 signifie que le nombre de logements a augmenté de 5 % tous les ans entre 1982 et 1990.

Évolution du parc de logements de l'intercommunalité



Source : Recensement de la population, INSEE

Taux de variation annuel moyen du nombre de logements de l'intercommunalité



Source : Recensement de la population, INSEE

Parc de logements

Définitions

Les logements sont répartis selon les types suivants :

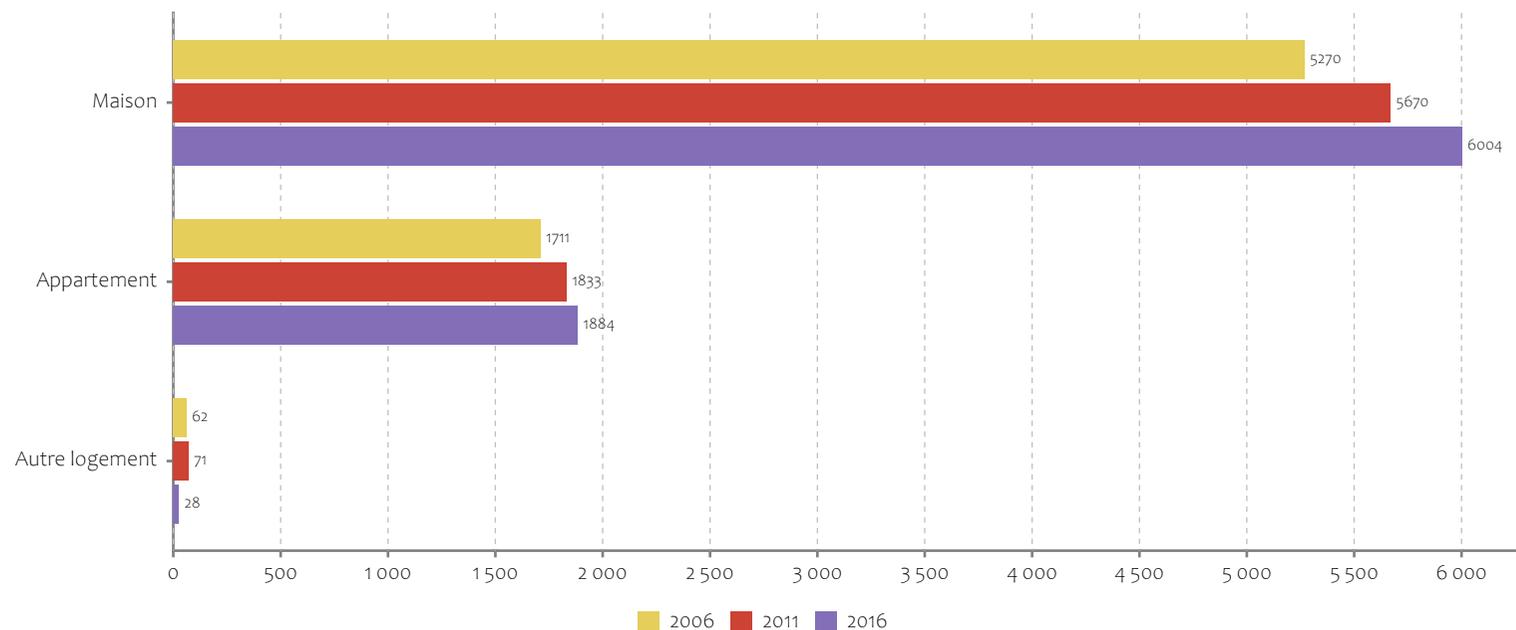
- maisons,
- appartements,
- autres logements : logements-foyers, chambres d'hôtel, habitations de fortune, pièces indépendantes.

Les logements sont répartis en quatre catégories :

- les résidences principales : logements occupés de façon habituelle et à titre principal par une ou plusieurs personnes. Il y a ainsi autant de résidences principales que de ménages,
- les logements vacants : logements inoccupés se trouvant dans l'un des cas suivants : proposé à la vente ou à la location, déjà attribué à un acheteur ou un locataire et en attente d'occupation, en attente de règlement de succession, conservé par un employeur pour un usage futur au profit d'un de ses employés, gardé vacant et sans affectation précise par le propriétaire (logement très vétuste, etc.),
- les résidences secondaires : logements utilisés pour les week-ends, les loisirs ou les vacances, y compris les logements meublés loués ou à louer pour des séjours touristiques,
- les logements occasionnels : logements utilisés occasionnellement pour des raisons professionnelles (ex : un pied-à-terre professionnel d'une personne qui ne rentre qu'en fin de semaine auprès de sa famille).

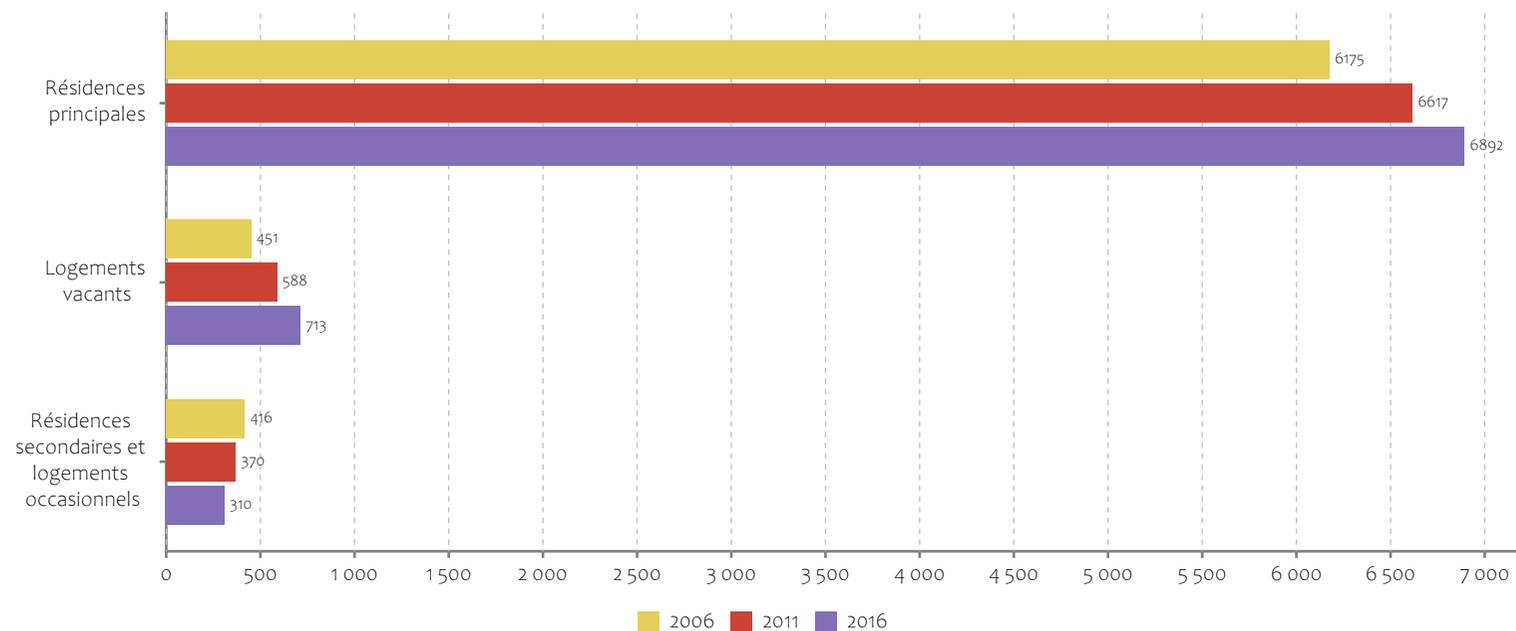
La distinction entre logements occasionnels et résidences secondaires est parfois difficile à établir. C'est pourquoi, les deux catégories sont souvent regroupées.

Évolution du type de logements de l'intercommunalité



Source : Recensement de la population, INSEE

Évolution des catégories de logements de l'intercommunalité



Source : Recensement de la population, INSEE

Condition d'occupation du parc de résidences principales

Définitions

Le statut d'occupation du logement définit les situations juridiques des ménages concernant l'occupation de leur résidence principale. On distingue trois statuts principaux :

- propriétaire : ménages propriétaires, copropriétaires et accédants à la propriété,

- locataire ou sous-locataire : ménages acquittant un loyer, quel que soit le type de logement qu'ils occupent (logement loué vide ou meublé, chambre d'hôtel s'il s'agit de la résidence principale du ménage),

- logé gratuitement : ménages qui ne sont pas propriétaires de leur logement et qui ne paient pas de loyer (personnes logées gratuitement chez des parents, des amis, leur employeur, etc.).

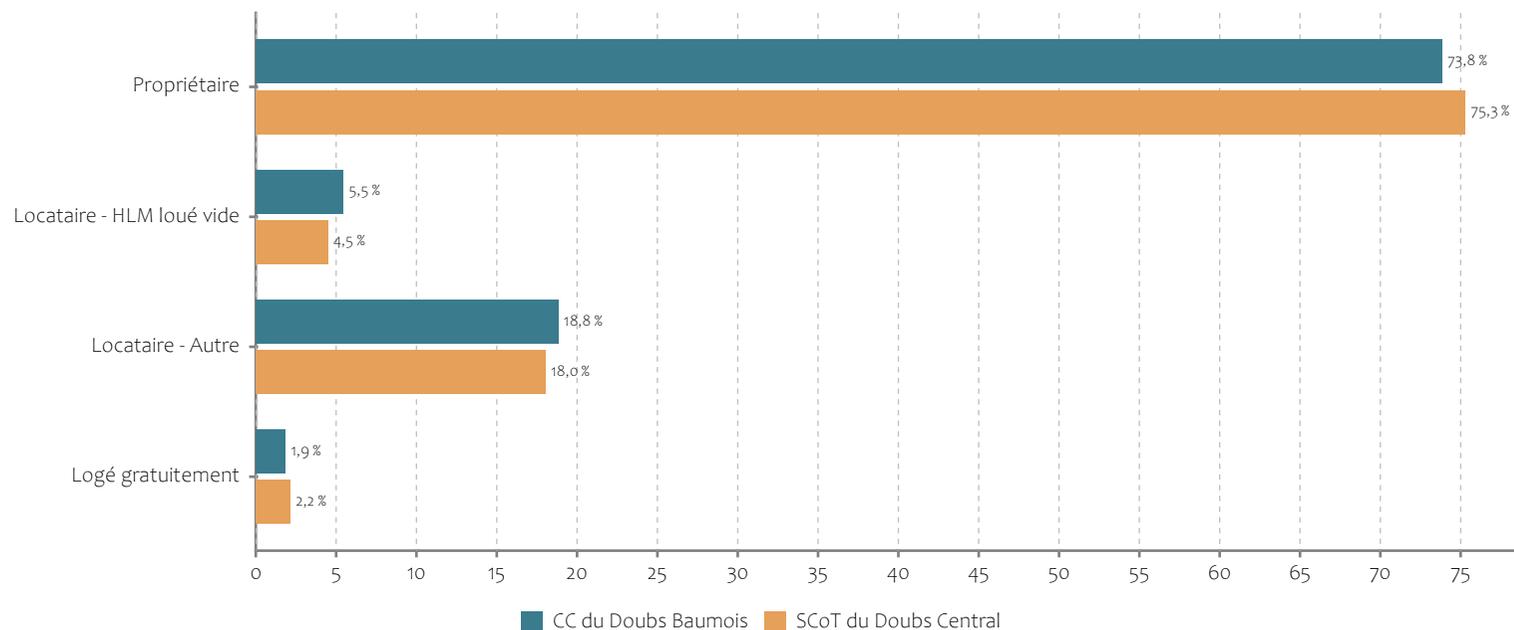


73,8 %

des ménages de l'intercommunalité sont propriétaires de leur logement

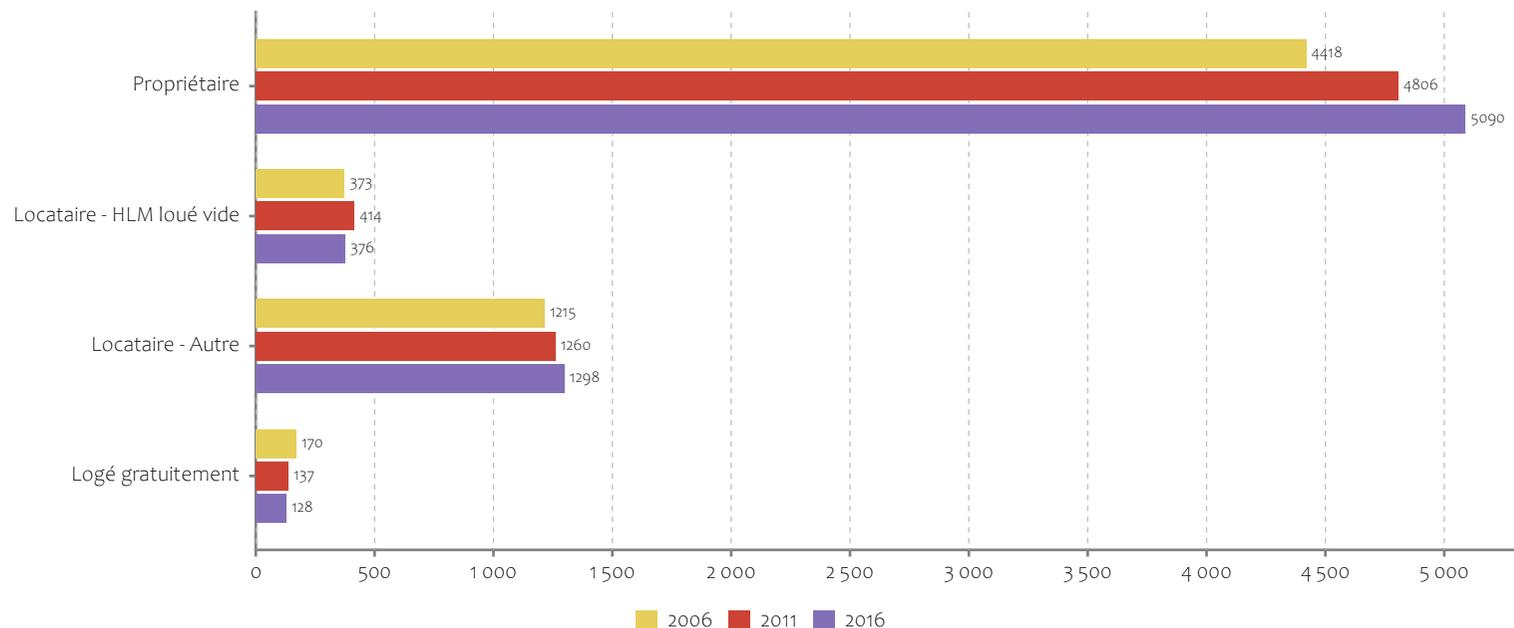
Source : Recensement de la population, INSEE, 2016

Statut d'occupation des résidences principales



Source : Recensement de la population, INSEE, 2016

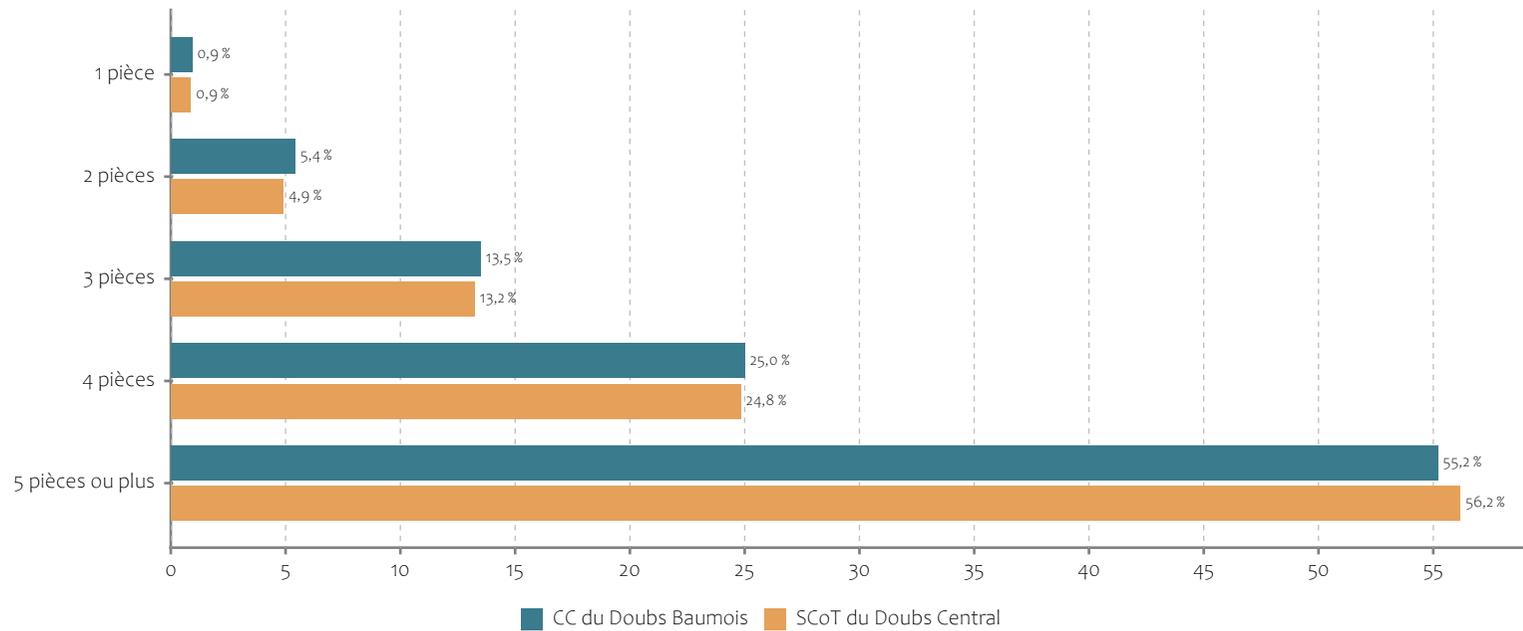
Évolution du statut d'occupation des résidences principales de l'intercommunalité



Source : Recensement de la population, INSEE

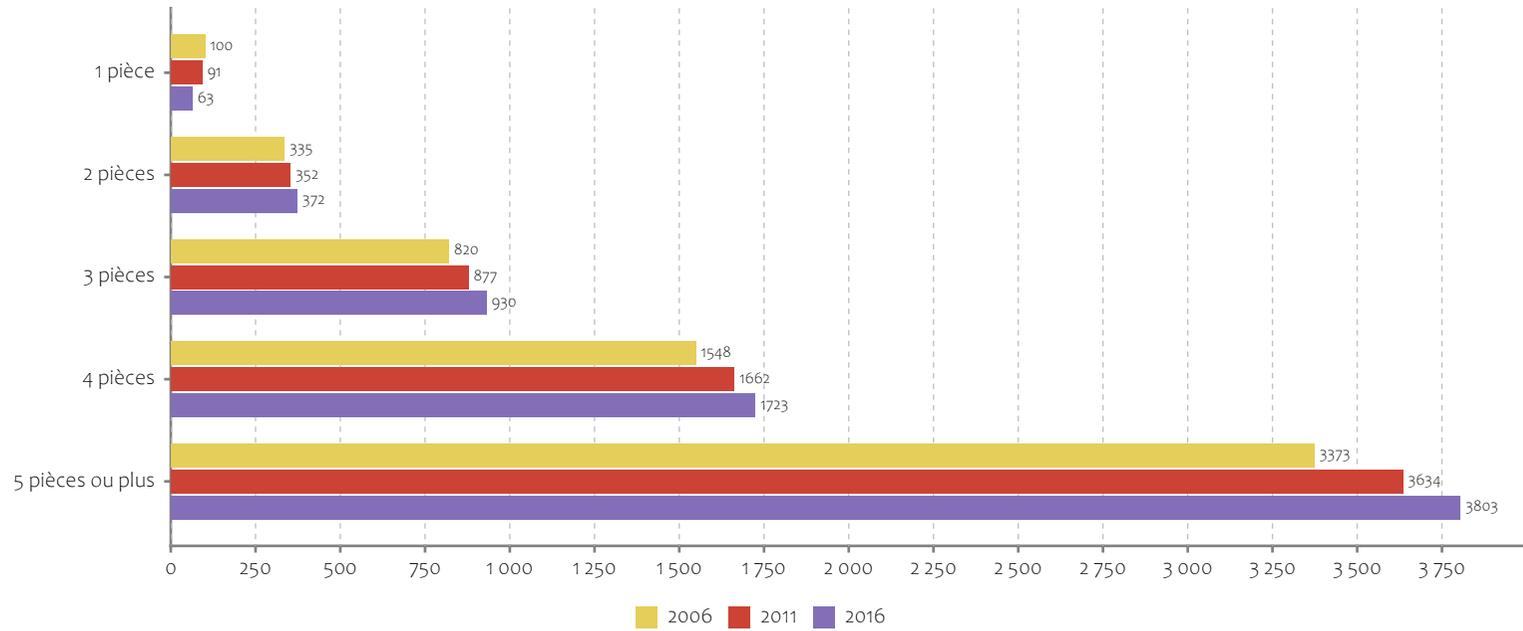
Caractéristiques du parc de résidences principales

Répartition des résidences principales par taille



Source : Recensement de la population, INSEE, 2016

Évolution de la taille des résidences principales de la commune



Source : Recensement de la population, INSEE

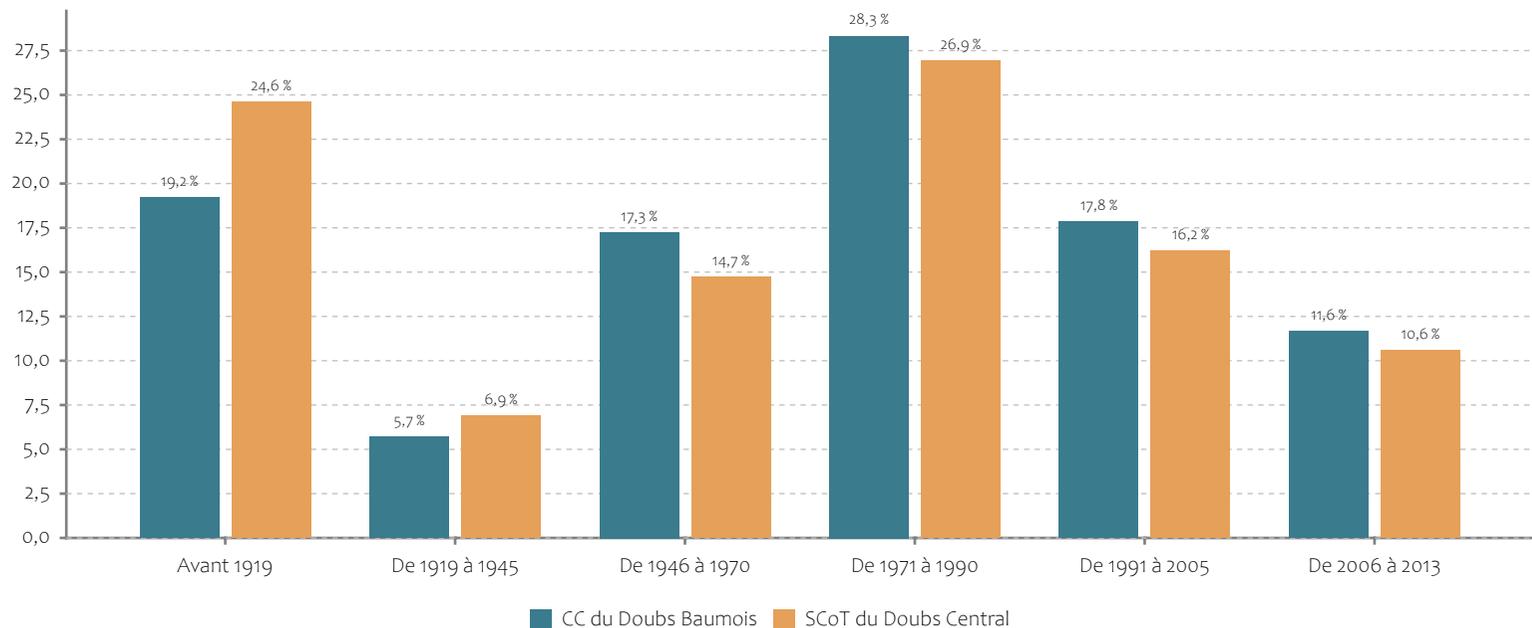
Caractéristiques du parc de résidences principales



29,5 %

des résidences principales de l'intercommunité ont moins de 30 ans

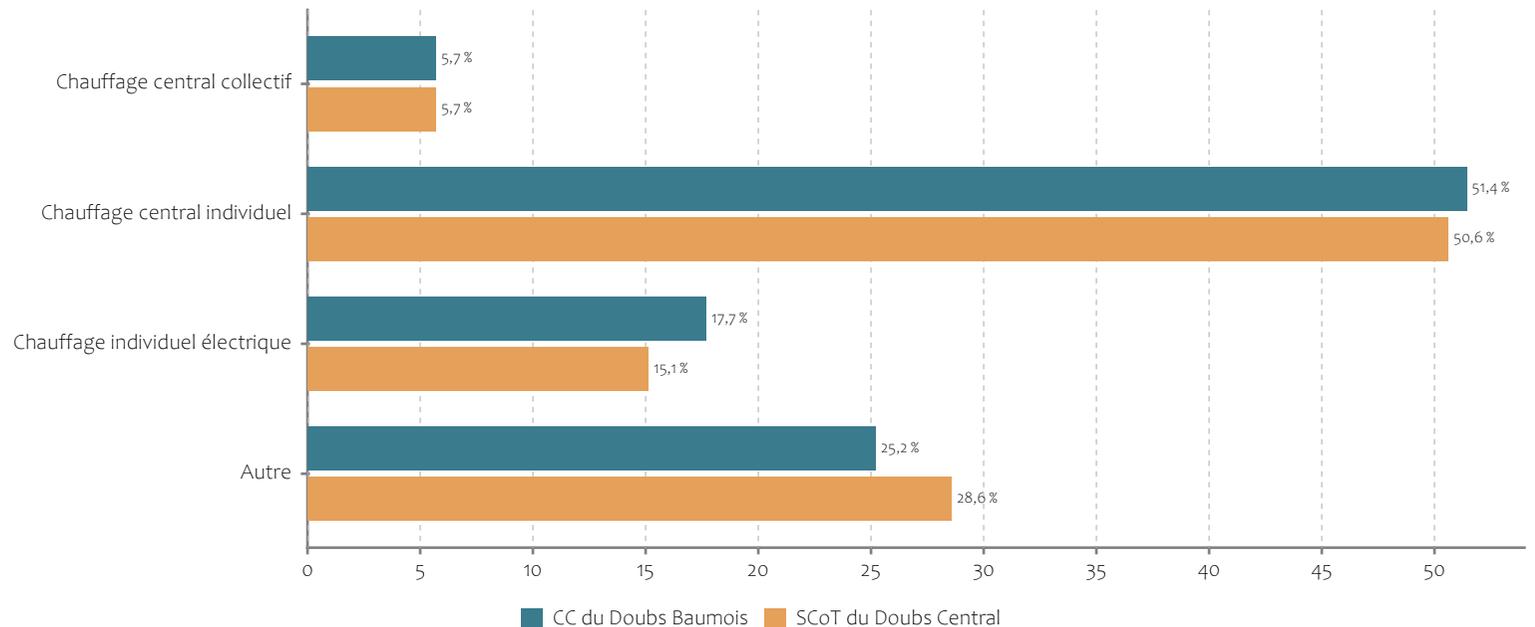
Taux de résidences principales par période d'achèvement de la construction



Source : Recensement de la population, INSEE, 2016

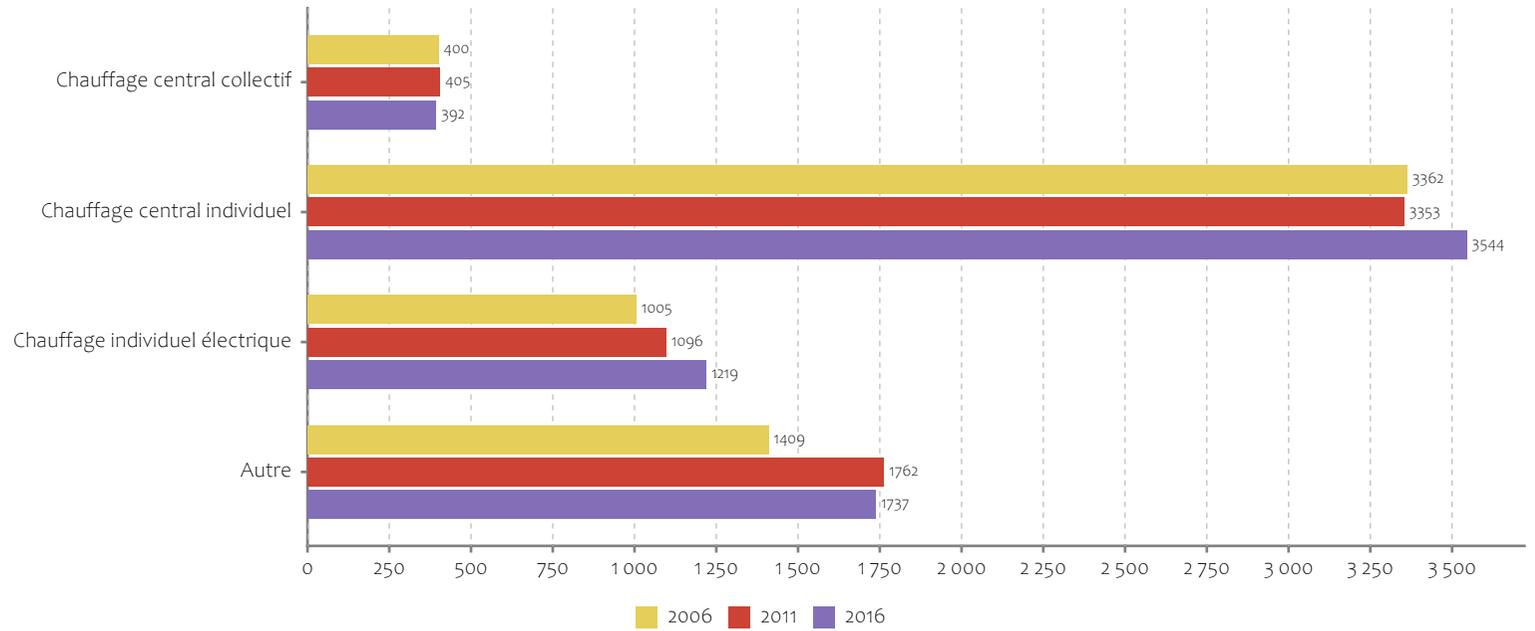
Caractéristiques du parc de résidences principales

Mode de chauffage des résidences principales



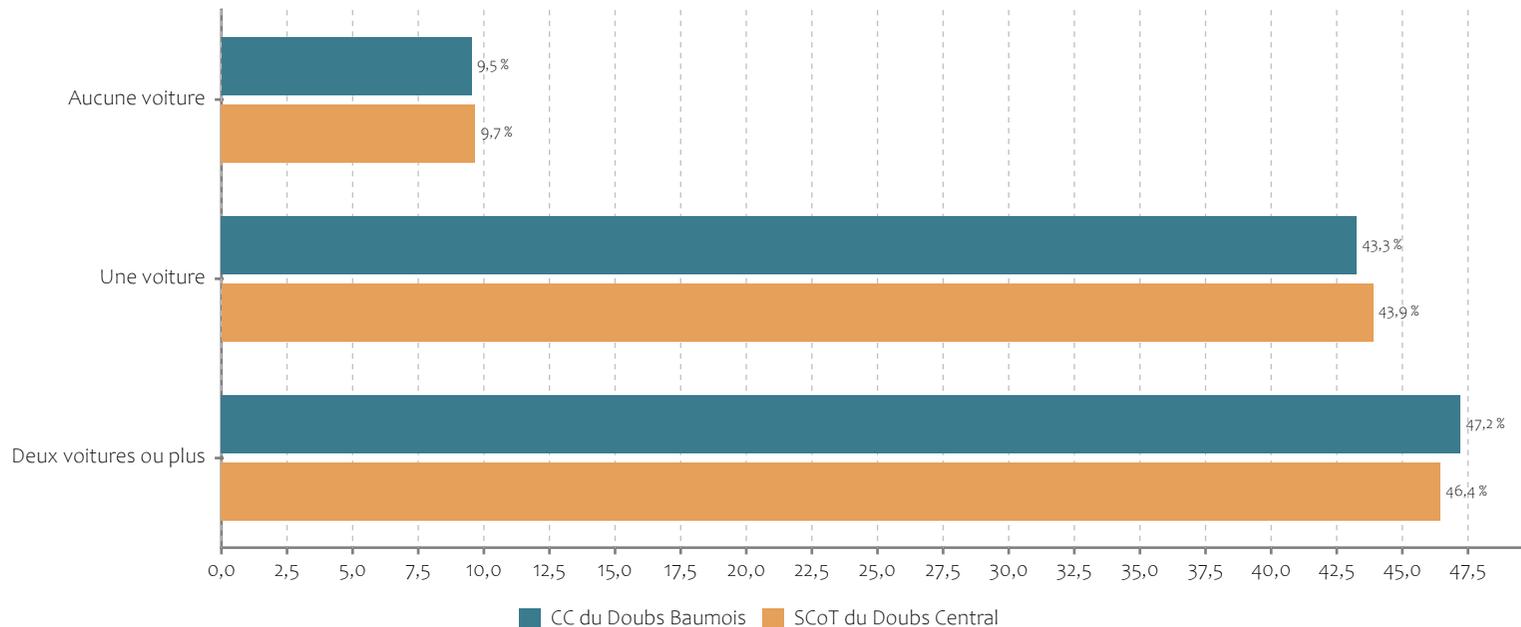
Source : Recensement de la population, INSEE, 2016

Évolution du mode de chauffage des résidences principales de l'intercommunalité



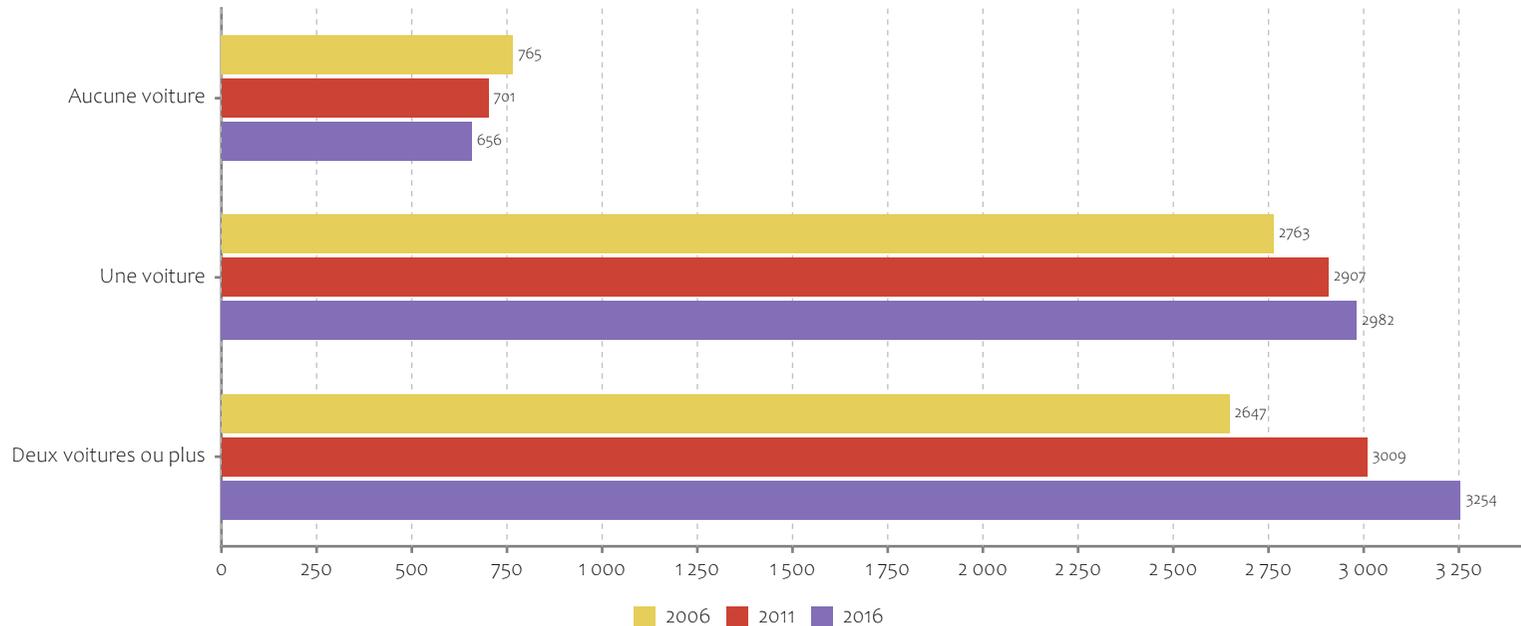
Source : Recensement de la population, INSEE

Équipement automobile des ménages



Source : Recensement de la population, INSEE, 2016

Évolution de l'équipement automobile des ménages de la commune



Source : Recensement de la population, INSEE

Réseau numérique



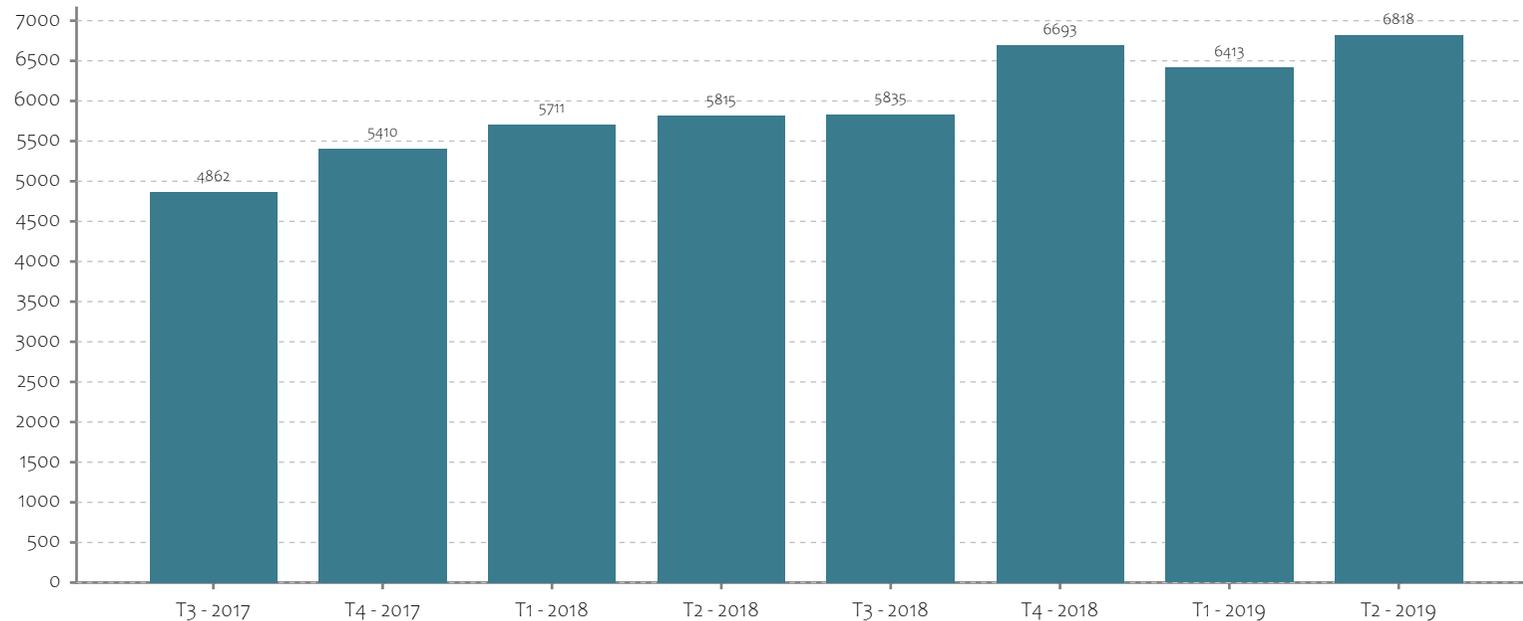
des locaux de la commune sont raccordables à la fibre optique

Définitions

Un local raccordable est un logement ou un local professionnel pour lequel il existe une continuité optique entre le bâtiment et un point de mutualisation permettant aux opérateurs de fournir un accès internet aux utilisateurs finals.

Source : ARCEP, 2019

Évolution du nombre de locaux de l'intercommunalité raccordables à la fibre optique par trimestre



Source : ARCEP

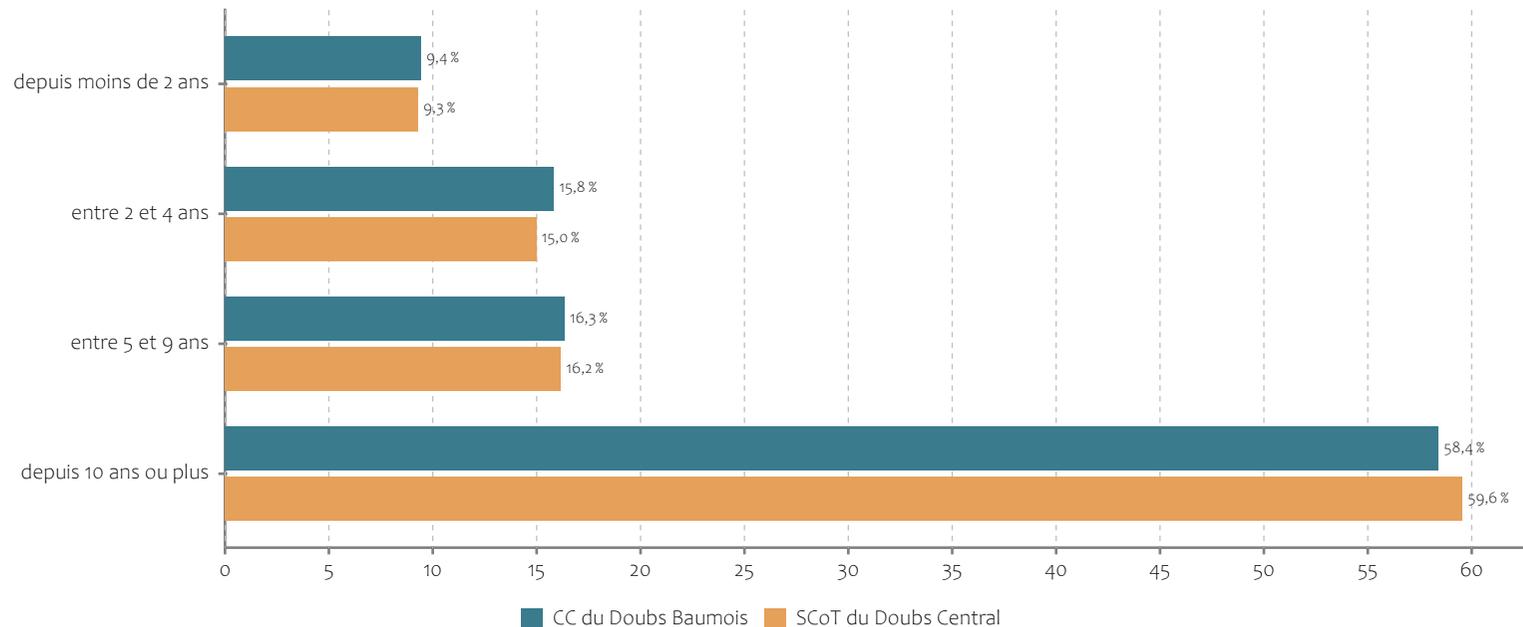
Migrations résidentielles

Définitions

L'ancienneté d'occupation d'un logement est calculée à partir de l'année d'emménagement.

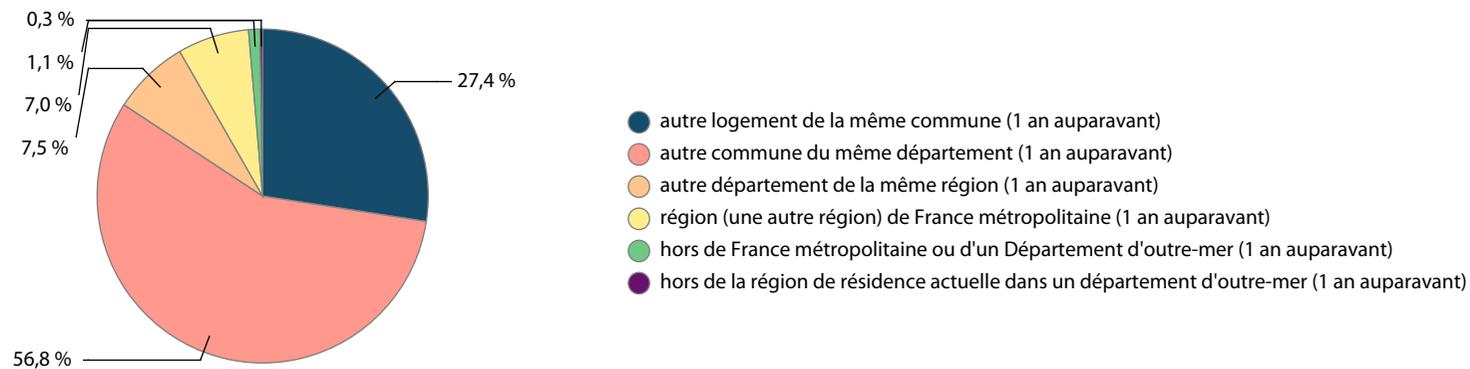
Si tous les occupants présents au moment du recensement ne sont pas arrivés en même temps, la date d'emménagement correspond à celle du premier arrivé.

Part des ménages par ancienneté d'emménagement dans les résidences principales



Source : Recensement de la population, INSEE, 2016

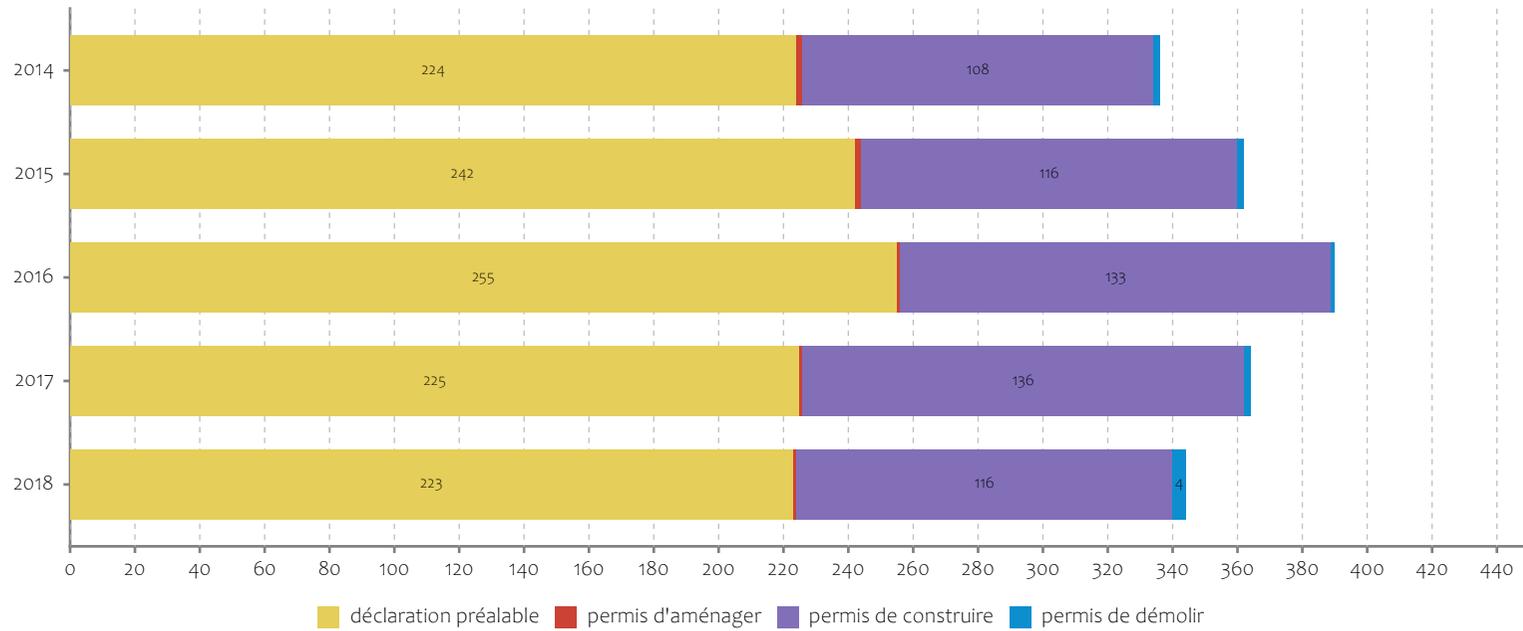
Lieu de résidence 1 an auparavant des personnes de l'intercommunalité qui ont changé de logement



Source : Recensement de la population, INSEE, 2016

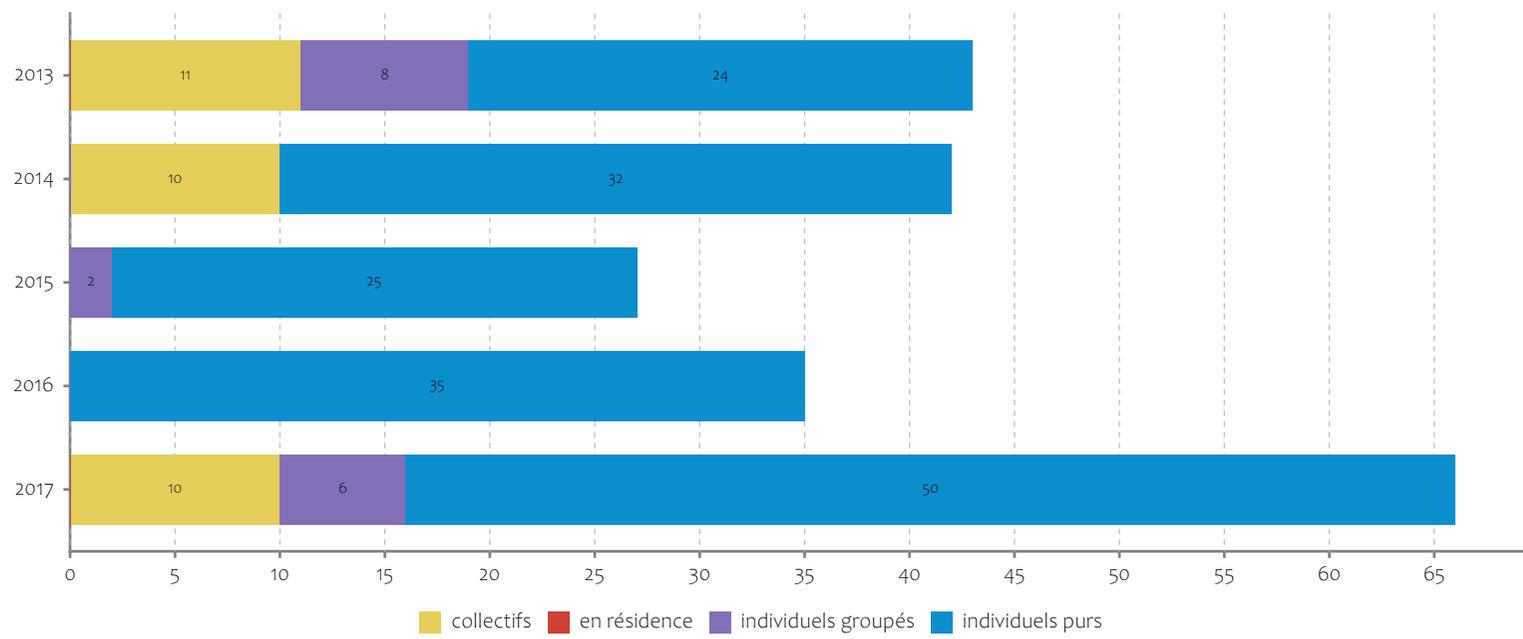
Constructions

Évolution du nombre d'autorisations d'urbanisme dans l'intercommunalité par type



Source : Sit@adel2

Évolution du nombre de logements commencés dans l'intercommunalité



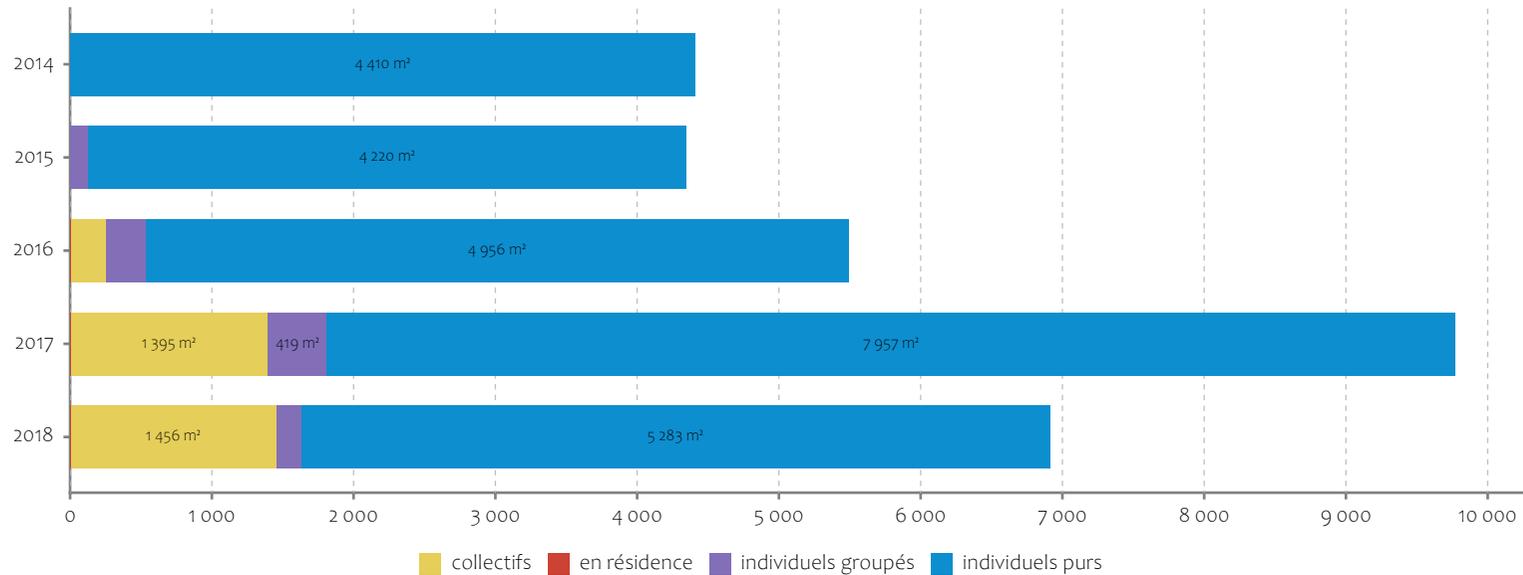
Source : Sit@del2

Définitions

Un logement est considéré commencé à la réception de la déclaration d'ouverture de chantier par la collectivité.

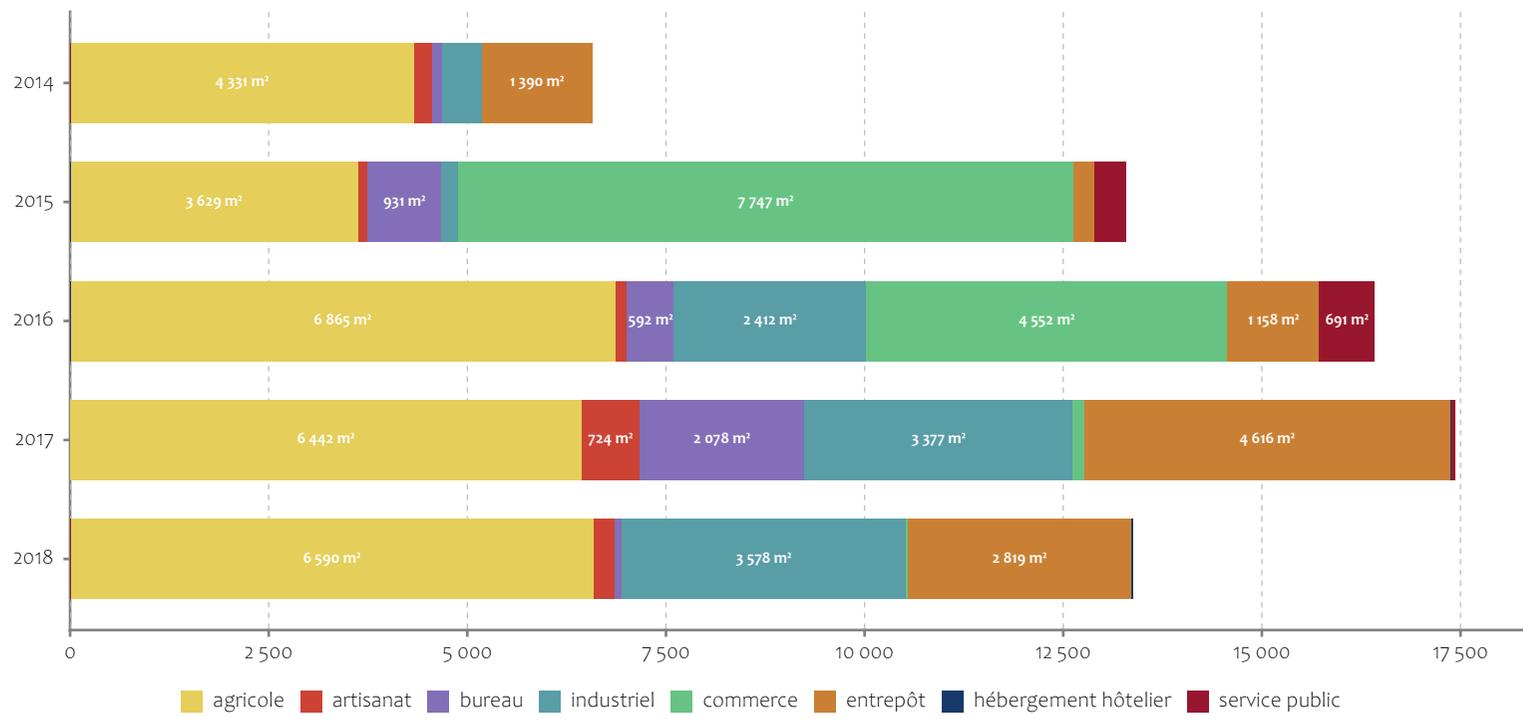
Constructions

Évolution des surfaces autorisées dans l'intercommunalité par type de logement



Source : Sit@adel2

Évolution des surfaces autorisées dans l'intercommunalité par type de local



Source : Sit@adel2

Définitions

Les locaux de type "service public" regroupent les locaux à destination des domaines suivants :

- action sociale,
- enseignement et recherche,
- santé,
- transport,
- culture et loisirs,
- ouvrages spéciaux.

Source : Sit@delz

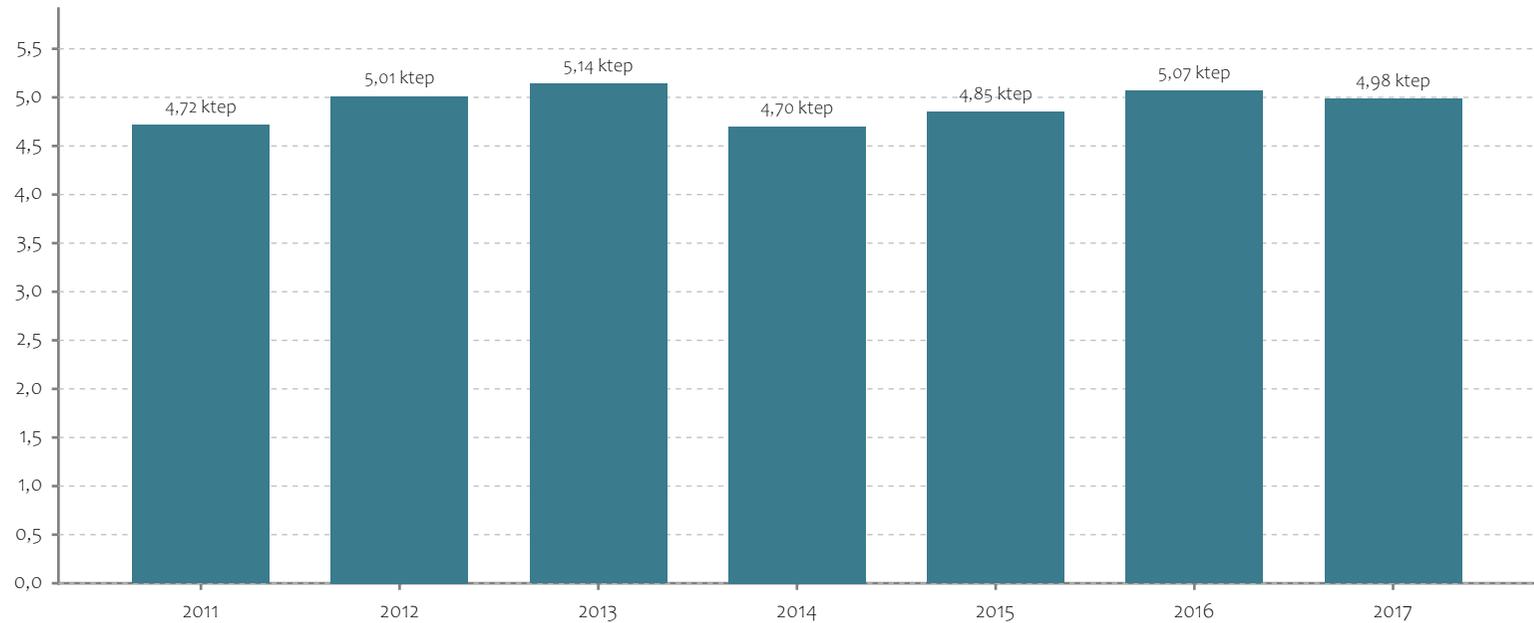
Énergie



6,75 ktep

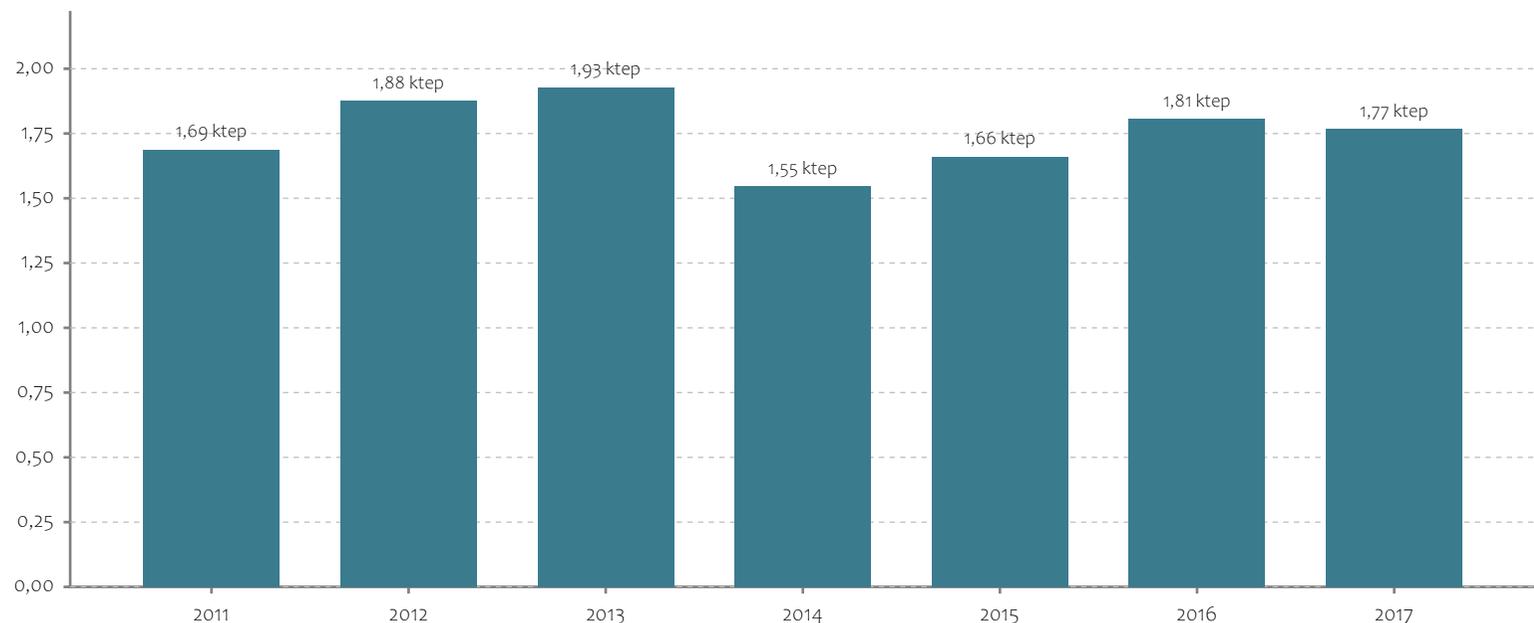
c'est la consommation en électricité et en gaz de l'intercommunalité

Évolution de la consommation électrique du secteur résidentiel de l'intercommunalité



Source : Agence ORE

Évolution de la consommation de gaz du secteur résidentiel de l'intercommunalité



Source : Agence ORE

Définitions

tep (tonne d'équivalent pétrole) est une unité de mesure de l'énergie. 1 ktep correspond à 1000 tep.

Selon l'Agence internationale de l'énergie, 1 tep équivaut à 11 630 kWh

Président de l'agence : Philippe GAUTIER
Directeur de publication : Charles BERGOUNIOUX
Réalisation : José PEREIRA

Code ISSN : 1766-60-58 Études de l'ADU

Icon made by Freepik from flaticon.com

